

Défense nationale : rôle devenu mineur de l'Etat?

Autor(en): **Haltiner, Karl W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **134 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Défense nationale: rôle devenu mineur de l'Etat?

par le Dr Karl W. Haltiner

Sous ce titre, le parti radical démocratique du canton de Zurich a tenu, au printemps 1988, un séminaire de travail au cours duquel il fut procédé à une appréciation politico-militaire de la situation et suggéré des mesures susceptibles d'être utiles, en fonction de l'environnement socio-politique mutant, à la politique de sécurité et à l'armée.

Un signe clair que, dans le public, une désécurisation de la politique de défense fait bel et bien problème. Nous allons esquisser les causes de cette évolution, établir quelques relations avec l'initiative «Pour une Suisse sans armée» et faire quelques propositions sur la manière dont la campagne devrait être menée compte tenu de ces circonstances.

1. Oui, mais...

Quiconque se penche depuis des années sur la position des Suisses et des Suissesses face à l'armée de milice tombe sur une contradiction à première vue pour le moins remarquable: toutes les questions relatives à une haute préparation à la défense armée de l'indépendance du pays en cas d'attaque et à la nécessité de l'armée rencontrent dans tous les sondages une large, voire très large approbation, et cela avec une constance impressionnante depuis les années soixante, lorsque, pour la première fois, des questions de ce genre furent posées. Sans

doute y a-t-il des différences plus ou moins marquées entre jeunes et vieux, hommes et femmes, villes et campagnes et selon les régions linguistiques; n'empêche que dès l'instant où il s'agit d'approuver l'existence d'une défense nationale militaire, il ne se dessine aucune césure. Plus encore: il n'existe pratiquement pas d'autre domaine de la politique helvétique où le consensus soit aussi régulièrement élevé. *Si l'on mesure la volonté de défense à l'aune de «l'approbation de l'armée», celle-là est alors aussi intacte que jamais.*

Pourtant, si l'on recherche la valeur que Suisses et Suissesses attribuent à l'armée de milice située dans le cadre de leur vie sociale, il faut alors constater, aussi bien dans les sondages que dans le comportement effectif des gens, une diminution de la fascination à l'égard de l'image populaire «armée de milice» dans les années d'après guerre. La majorité des jeunes ont de plus en plus de peine à voir dans l'armée une école de civisme ou encore l'école de la nation. Des fractions de plus en plus importantes de la population n'acceptent plus l'armée que du bout des lèvres et comme un «mal nécessaire». En lieu et place de l'engagement patriotique, *ce sont des intérêts personnels qui motivent l'engagement dans et pour l'armée – un engagement qui, depuis la guerre, a diminué de façon significative à défaut d'être dramatique.*

La contradiction entre une approbation massive de la nécessité de l'armée et la dévalorisation simultanée de la chose militaire s'explique: apparemment, il convient de distinguer soigneusement la question du maintien de la défense nationale de celle de la signification qu'attribue la société au domaine militaire. Lorsque M. et M^{me} Tout-le-Monde se prononcent avec conviction en faveur de la défense nationale armée, cela ne signifie pas forcément qu'ils la placent très haut dans l'échelle des valeurs, ni qu'ils seraient prêts à approuver les dépenses militaires à leur niveau actuel, à tolérer dans tous les cas les émanations militaires, à approuver de nouvelles places d'armes, à mettre leur personnel à la disposition de la défense nationale ou à s'engager dans le domaine politique. Pour employer une formulation dure, reprise du réalisateur Roman Brodmann (téléfilm de la deuxième chaîne allemande «L'abattage de la vache sacrée»: présentation de l'initiative «Suisse sans armée») et simultanément opposée à lui: la justification de l'existence de la «vache» est indiscutée; son caractère «sacré», en revanche, est mis en question.

En définitive, ce changement d'appréciation est dû notamment au fait qu'en quelques années, trois projets populaires significatifs sur le plan de la défense ont vu le jour: après le référendum en matière d'armement et l'initiative de Rothenthurm, on nous propose une votation pour supprimer l'armée. Une initiative apparentée à cette pro-

position, la prétendue initiative en faveur de la paix, a échoué, il est vrai, mais des politiciens alternatifs de la sécurité et leurs groupuscules se réjouissent d'une haute conjoncture et se profilent toujours avec de nouvelles propositions.

2. Modification de l'environnement social

Le processus décrit de changement dans l'échelle des valeurs n'est aucunement typique du domaine militaire. Il en va de même de l'Eglise, de l'Etat, des partis, de la science, de la technique et d'autres institutions. Ce processus se comprend, avec en toile de fond une modification complète des structures et des valeurs sociales qui a atteint la Suisse au même titre que les pays industrialisés occidentaux et, dans une mesure sans doute moindre, ceux de l'Est.

Pour nos contemporains, les caractéristiques de la modification des structures sont aisément reconnaissables: l'urbanisation rapide de vastes zones du Plateau suisse, la haute mobilité générale intervenue depuis moins de deux décennies, l'élévation rapide du standard de vie, celui du niveau scolaire, le perfectionnement de la sécurité sociale dans un Etat de bien-être, l'accroissement du volume des textes légaux, la différenciation et la spécialisation professionnelles qui se manifestent de plus en plus rapidement, l'omniprésence de la technologie moderne dans tous les domaines de la vie, l'importance accrue des affai-

res mondiales sur notre comportement par la modification des structures médiatiques et de communication, l'intensité accrue de l'information, etc. En outre, il faut attendre de la révolution actuellement en cours de la technologie d'information et de communication une nouvelle poussée de changement. L'automatisation et l'informatisation ne modifieront pas seulement – et dans une mesure encore inappréciable – les secteurs de la production et des services, mais pénétreront aussi dans d'autres domaines de la vie – un processus non négligeable si nous gardons à l'esprit qu'information et communication constituent en quelque sorte le métier-lien sur le plan social, qui touche à la rapide diffusion de ces technologies et donc à l'harmonie du corps social.

A l'inverse, *les effets du changement des valeurs* sont plus difficilement perçus par nos contemporains, bien que cette rapide mutation des structures ait naturellement aussi fortement influencé notre appréciation des valeurs, c'est-à-dire des étalons auxquels nous mesurons nos actes et nos traditions. Parmi les conséquences de ce changement des valeurs, on peut citer :

Le pluralisme et l'insécurité

La tendance fondamentale du changement des valeurs réside dans le fait que des formes communautaires de vie sociale – telles qu'elles sont typiquement idéalisées dans les petits villages

de nos campagnes – sont remplacées par des styles de vie urbains et cosmopolites. Des échelles de valeurs élémentaires admises d'emblée et considérées par chacun comme obligatoires éclatent au profit d'échantillons de valeurs dont le domaine de validité est limité. Ce cloisonnement des valeurs, connu sous le nom de pluralisme, libère plus que par le passé l'individu de la nécessité de s'adapter au collectif, lui donne plus que jadis la possibilité de déterminer lui-même les groupes auxquels il souhaiterait adhérer. Autant cette évolution accroît les chances d'un développement individuel, autant elle peut aussi occasionner une distension du corps social : on se sent certes membre de plusieurs groupes en en approuvant l'essentiel des valeurs et des normes, sans pour autant approuver toutes les valeurs.

Sur le plan de la société, il en découle le danger d'une absence de but et de sens qui conduit à rechercher de nouvelles sécurités. Cela se remarque à l'accent mis sur la sauvegarde de la sphère privée, au besoin nostalgique de formes de société décentralisées et faciles à superviser, à la découverte de l'«inattendu», à de nouvelles formes de méditation transcendente. Cette recherche de sécurité se manifeste dans la montée de l'astrologie tout comme dans l'émergence de sectes de jeunes d'inspiration orientale, dans le fondamentalisme ecclésiastique, de même que dans l'expérience de vie communautaire qu'offre, par exemple, l'occupation du site d'une centrale nucléaire.

Il en résulte que l'on est prêt à tolérer et à reconnaître des stratégies de déviation de toutes sortes tels les mouvements alternatifs les plus divers, tel aussi le groupe pour une Suisse sans armée.

Relativisation

Autrement que dans le passé, les échelles de valeurs sont ressenties, aussi dans l'esprit de la grande masse, comme relatives et susceptibles de modifications. La conscience de la relativité et de la validité limitée de certaines valeurs diminue la disposition à reconnaître sans se poser de questions l'autorité d'instances représentant ces valeurs dans la famille, l'école et l'Etat. Chaque éducateur fait aujourd'hui cette expérience. Ainsi en va-t-il du père qui veut apprendre à son fils qui rote à table les bonnes manières mais qui apprend du même coup que, en Inde, roter à la fin du repas est un signe de politesse. On ne voit donc pas pourquoi le fait de roter serait ici considéré comme mauvaise manière. L'autorité paternelle et le champ d'application de ses propres valeurs sont, dans cet exemple, l'objet d'un reproche et mesurés à l'aune de valeurs étrangères.

Des valeurs comme la «tolérance» et l'indifférence comprises comme une compréhension grandissante pour d'autres points de vue prennent de façon manifeste de plus en plus d'importance.

Individualisation

De cette conscience des réalités découle une baisse de l'acceptation des valeurs qui soudent les groupes comme l'obéissance, la disposition à se soumettre, l'ordre, l'accomplissement du devoir, la considération sociale. Des valeurs individuelles prennent, en revanche, plus d'importance, comme la réalisation de soi-même, la libre disposition de son temps, la spontanéité ou l'autonomie.

A cet égard, la conscience de ses propres prestations est symptomatique. Contrairement à une opinion assez répandue, celle-ci n'a presque jamais couru le danger d'être supplantée par le principe de jouissance. Mais la valeur «travail devoir moral» comme norme généralement reconnue perd du terrain.

Par contre, il existe une forte motivation partout où – loisirs et service militaire compris – celle-ci permet de faire ses preuves, de réaliser ses penchants et de contribuer au développement personnel. Des valeurs d'acceptance comme «le zèle» et «l'obéissance» sont peu adaptées au travail sur une machine guidée par ordinateur. *C'est la machine qui est zélée et obéissante.* En revanche, pour les techniciens et les ingénieurs qui en surveillent le fonctionnement, ce sont les valeurs comme «capacité de travailler en équipe», «ouverture à la nouveauté» et avant tout «indépendance» qui prennent de plus en plus d'importance. La connexion entre le déplacement des valeurs et celui des structures

technico-économiques apparaît ici clairement.

Valeur fluctuante de la tradition

L'accélération du rythme de vie abrège la durée et les chances de validité de la tradition. Elle exige une adaptation constante et la mise en question des expériences faites. L'avenir ne peut plus être prévu sur la seule base du passé; il devient menaçant parce qu'incertain. De son côté, le passé perd son pouvoir créateur d'identité.

Ce développement érode en outre les loyautés fondées sur la tradition et les sentiments à l'égard du groupe et rend plus difficile l'identification de l'homme avec sa propre histoire. Il renforce aussi la recherche de nouvelles sécurités, d'une halte sûre au milieu des changements rapides.

Orientation de l'Etat-maman sur les besoins

A la place des liens sentimentaux et traditionnels s'établit un rapport de profit avec les structures de grande envergure des sociétés modernes. Cela signifie que la relation institutionnelle envers la société est ressentie en fonction de l'utilité personnelle qu'elle peut avoir, des services qu'elle peut rendre. On le voit au déplacement d'une image de l'Etat plus «paternaliste», sur laquelle le maintien de la sécurité intérieure figure au premier plan, à une image plus «maternelle», caractérisée par des tâches de distribution étatique du bien-être.

En conséquence, les valeurs fondées sur le rôle de l'Etat d'assurer l'existence ont pris de plus en plus d'importance, par exemple la «répartition équitable», l'«assurance d'un minimum vital en situation limite», la «sécurité face à des risques conditionnés par la technique» ou la «protection de l'environnement».

A l'inverse, les valeurs sans signification immédiate pour la sécurité personnelle sont comparativement moins mise en évidence.

Privatisation et atrophie du domaine public

Comme conséquence de cette mutation des valeurs s'ajoute de surcoût une nouvelle pondération de ce que l'on pourrait appeler les rapports entre sphères publique et privée. Un exemple parmi d'autres en est donné par la baisse de participation aux votations et élections ou, plus clairement encore, la difficulté croissante de trouver en nombre suffisant des personnes capables disposées à exercer des fonctions extra-professionnelles ou honorifiques. Or, la Suisse, précisément à cause de son principe de milice caractérisé, doit pouvoir compter sur des citoyennes et des citoyens qui prennent à titre volontaire des responsabilités politiques.

Avec la privatisation croissante du style de vie, il semble au contraire que se prépare une lente érosion de l'engagement civique qui traditionnellement manifestait en Suisse l'idéal de la *res publica*.

3. Modification des conditions de la politique de sécurité et de défense

Concept enflé de sécurité

Ainsi que nous l'avons vu, on accorde à la valeur «sécurité», comprise comme la défense contre une menace, une importance qui, pour différentes raisons, est plus grande que par le passé. A quoi s'ajoute indiscutablement un élargissement de cette valeur elle-même: «En lieu et place de la menace «classique» de la guerre ou du risque de guerre, nous nous sentons menacés par toutes sortes de nouveaux dangers: atteintes à l'environnement et catastrophes, énergie atomique et vide d'ozone au-dessus de l'Antarctique, terribles maladies virales comme le sida, masses foncées de peau frappant à la porte du bien-être de nos pays industrialisés, intrusion soudaine dans nos vies et nos actes d'une informatique capable de les contrôler.» (Daniel Frei.) Ainsi que le montrent les sondages, une grande partie de la population place ces menaces au-dessus de la menace militaire. En outre, l'opinion selon laquelle ces deux intérêts de sécurité sont en conflit gagne du terrain.

Ainsi la tradition de la sécurité militaire est-elle ressentie comme une concurrence à la sécurité du bien-être fourni par l'Etat ou même à la sécurité écologique. A ce point de vue, la défense nationale est bel et bien devenue une tâche étatique de second rang.

Globalisation et moralisation du concept de sécurité

La relativisation et le cosmopolitisme grandissant des perspectives de valeurs ont tendance à éroder le sens de l'identité nationale. Les citoyens d'un Etat deviennent citoyens du monde, qui savent ou croient savoir comment les modes d'action locaux acquièrent valeur globale. Ils voient la sécurité dans une perspective de moins en moins nationale, de plus en plus internationale. Vue sous l'angle national, la sécurité d'un Etat peut s'opposer à celle d'autres Etats, les critères de rapport des forces et de conflit ont une signification dominante. Dans la perspective globale de la sécurité, en revanche, ce sont l'équilibre et la coopération qui sont prioritaires, l'aspiration à la sécurité passe davantage par des notions morales et éthiques que par la raison d'Etat. A l'extrême, la coopération est érigée en principe universel récusant tout emploi de la force – une idée qui a produit l'initiative pour la suppression de l'armée. Bien que cette opinion ne soit répandue que dans de petites minorités, des enquêtes montrent que la politique de sécurité pratiquée jusqu'ici – action retenue et d'essence défensive vers l'extérieur, mise en évidence des efforts de défense à l'intérieur – paraît trop uniforme notamment à la jeune génération et à celle qui la précède immédiatement.

Sans mettre fondamentalement en question ni la défense ni la neutralité – leur valeur n'est pas contestée par la grande majorité – on voit de moins en

moins la sécurité extérieure sous la seule forme d'une politique de défense.

La forme isolationniste de l'idée de sécurité jusqu'ici largement répandue dans la population commence – lentement et principalement chez les plus jeunes – à faire place à une notion de la sécurité nationale que l'on veut voir assurée d'abord par une politique étrangère active (amener la position de neutralité suisse au sein du dialogue international, participation aux mesures susceptibles de créer la confiance et au contrôle des armements, mise à disposition des bons offices d'un neutre reconnu). L'intensification de cette politique, déjà suivie *de facto*, gagnera donc notablement en signification dans l'idée de justifier à l'intérieur la politique de sécurité de la Suisse. Là aussi, la capacité à se défendre militairement n'apparaît plus comme le premier but de l'Etat, mais comme un objectif parmi d'autres.

Mise en doute de la capacité de défense

Entre l'approbation fondamentale d'une défense militaire et la certitude que celle-ci soit à même de maîtriser une guerre moderne s'ouvre aujourd'hui une lacune. Le scepticisme est largement répandu dans la jeune génération, et particulièrement dans la population féminine. De plus, dans les deux groupes, l'image d'une guerre nucléaire et la tendance à une vision pessimiste des choses pèsent d'un poids particulier. Ce manque d'assurance génère plus souvent que par le passé des questions relatives au sens

des installations de défenses traditionnelles, et cela précisément aussi chez des gens disposés et engagés positivement à l'égard de la défense nationale. Il ne faut pas exclure que le doute à l'égard de notre capacité de défense, qui, en Suisse, n'atteint pas l'amplitude que l'on peut observer chez nos voisins du Nord et de l'Est, n'agisse à l'avenir plus que jusqu'ici de façon paralysante sur la volonté de défense si nous n'arrivons pas à asseoir la confiance dans le sens et l'efficacité de nos efforts de défense à la lumière de menaces évolutives.

De cette incertitude croît ce climat de tolérance dans lequel prospèrent des conceptions alternatives de défense qui privilégient le «*primum vivere*». C'est ce doute, dont les initiants pour une Suisse sans armée espèrent profiter, que ceux-ci cherchent à renforcer avec leur projet.

Le militaire désacralisé

Avec la diminution de la signification des valeurs à connotation nationale et avec une conception qui considère de plus en plus l'Etat comme une entreprise de services et une assurance bien-être, l'appréciation du fait militaire suit le même cheminement.

L'institution militaire se voit attribuer le statut d'une assurance dont l'existence est approuvée comme un mal nécessaire mais dont les primes sont appréciées par rapport à celles qu'exigent les mesures de bien-être. A ce point de vue, l'armée de milice n'est plus un événement de société ou un

symbole national mais uniquement un moyen de prévenir la guerre. Cette nouvelle appréciation du fait militaire est renforcée par les changements que nous avons évoqués des conditions dans lesquelles notre politique de sécurité est aujourd'hui mise à exécution. Avec la formation de communautés de sécurité supranationales ainsi qu'avec le système de la dissuasion nucléaire fondé sur le monopole d'un petit nombre de grandes puissances, ce ne sont pas seulement les petites et moyennes nations qui ont perdu de l'importance en matière de politique de sécurité. Bien plus: aucun Etat aujourd'hui, même parmi les grands, n'est capable d'assurer la protection du citoyen contre des attaques de l'extérieur. Mais c'est là que le rapport direct entre menace extérieure et indépendance nationale, entre la fonction de politique étrangère de l'instrument militaire et son rôle de symbole national et de ciment de l'unité, commence à s'écrouler.

Le rapport société - militaire est ainsi soumis, dans les sociétés occidentales modernes, à ce processus de rationalisation et de désymbolisation que le sociologue allemand Max Weber a décrit comme un «exorcisme». Le processus de nouvelle appréciation doit – il semble important de le souligner – être compris plus comme une *démilitarisation* que comme une *antimilitarisation*. Il se réalise davantage dans le domaine important-négligeable que dans celui du pour ou contre. Il en découle que l'on

est de moins en moins enclin à ne pas se contenter d'approuver simplement et fondamentalement les instruments de défense mais à y participer, mais de plus en plus à adopter l'attitude du «Oui, mais sans moi» et de la tolérance à l'égard de ceux qui se soustraient à l'obligation de servir.

Citoyen-soldat: le changement de peau est devenu plus difficile

Jusqu'il y a peu, les styles de vie civil et militaire présentaient de nombreux points communs. On pourrait mentionner la validité du principe d'obéissance et l'importance des vertus de devoir comme la discipline personnelle, la limitation de l'autonomie en vue du succès scolaire, professionnel et économique. Dans ces conditions de ressemblance, l'éducation militaire, perçue comme une forme graduellement plus dure de l'idéal éducatif généralement reconnu, se vit attribuer un rôle directeur. Le service militaire était porteur de promesses en matière de formation du caractère et de la personnalité; sa valeur sociale était reconnue. Son prestige particulier d'école du citoyen faisait apparaître l'exécution consciencieuse du service – peu importe que ce fût volontiers ou non! – sinon comme digne d'efforts, du moins comme ne devant pas être évitée parce qu'elle promettait une contre-valeur sous la forme de la reconnaissance et de l'honorariat des civils.

Apparemment, ce sont justement de telles valeurs impliquant le pouvoir d'ordonner toujours reconnu comme

nécessaire qui, au civil, ont tendance à perdre du terrain. De plus, les relations personnelles d'autorité, au civil, sont de plus en plus remplacées par des formes de pouvoir anonymes, c'est-à-dire bureaucratiques et détachées des personnes, alors qu'au militaire, les relations personnelles demeurent prépondérantes.

En conséquence, les stimulations sociales par lesquelles l'accomplissement du service personnel gagnait son caractère de devoir et de prestige perdent en importance. Ainsi, la pression du public sur l'individu pour l'amener à accomplir son devoir diminue d'intensité. C'est ici une cause importante conduisant les intéressés à se soustraire au service de toutes les manières possibles, en particulier par la «voie bleue». Au surplus, le passage du citoyen au soldat est rendu plus difficile de par le contraste qui se manifeste entre l'environnement civil et un ordre militaire beaucoup plus fortement normalisé. Le sentiment de l'incompatibilité renforce la distance que l'on prend à l'égard du militaire en tant que cadre de vie et se traduit plus vite que jadis par des tensions, des conflits et la propension à la critique. L'intolérance à l'égard des frustrations et la sensibilité aux temps morts s'accroissent même chez le sujet fondamentalement prêt à s'engager. Cela spécialement dans les domaines de l'activité militaire qui fixent aux prestations exigées un cadre rigoureusement formalisé (drill, formes d'actions répétitives). Des enquêtes ont prouvé ce fait de

façon particulièrement fréquente dans les écoles de recrues.

Par conséquent, les exigences de qualifications posées aux cadres militaires s'élèvent quant à leur aptitude à conduire et à motiver.

4. Que faire en vue de la votation?

Le changement d'attitude que nous avons esquissé concerne au premier chef la *légitimité politique* de la politique de sécurité et des dispositions prises pour la défense. C'est donc sur ce plan-là qu'il convient d'abord de s'y opposer. Il appert que la transparence diminue avec l'accroissement de la complexité des faits politiques. Le désintérêt et l'insécurité enflent. Corollairement augmente le besoin de réduire la complexité politique.

En clair: on impose de moins en moins des buts politiques laissant entrevoir le succès si on ne les communique pas au public de manière universellement compréhensible et au moyen de vecteurs appropriés.

Cela vaut notamment pour la politique de défense et de sécurité. Nul ne contestera que, dès l'après-guerre, et de façon accélérée dans les deux dernières décennies, celle-ci est devenue de plus en plus difficile à appréhender pour les citoyennes et les citoyens. Par conséquent, il s'agit moins de trouver une nouvelle notion de la sécurité et une nouvelle politique idoine qu'un plan directeur d'information qui les rende compréhensibles, simples et convaincants. Il faudrait, ce faisant, considérer les éléments suivants:

Susciter la compréhension pour notre politique de sécurité

La politique de sécurité vise à assurer l'existence de la société et de l'Etat. Pour ce faire, il faut davantage de moyens que la seule défense nationale militaire. La conception de la défense générale de 1973 plonge ses racines dans cette constatation. La connaissance du plan actuel de notre politique de sécurité – plusieurs enquêtes le montrent – est toutefois manifestement peu répandue dans notre pays, de même que l'une des plus vastes alliances de défense du monde. Plus encore: la politique de sécurité est considérée en Suisse – cela aussi est montré par des enquêtes – d'abord exclusivement sous l'angle militaire, notamment sous celui traditionnel du système de milice. Il dépend probablement du symbole et du pouvoir d'identification de ce modèle d'orientation qu'il soit accepté ou refusé en bloc. Mais le lien étroit de pensée entre la politique de sécurité et le militaire implique aussi que le pour ou contre le militaire et sa symbolique sont reportés globalement sur la défense générale et que la politique de sécurité n'est finalement perçue que comme l'élargissement d'une politique de défense militaire. Quelque avantageuse que puisse paraître l'équation «sécurité extérieure = militaire» pour certains aspects de notre identité collective et pour notre volonté de défense considérée sous son aspect militaire, elle provoque néanmoins inutilement un reproche de «militarisation» de la

défense générale et de la politique de sécurité.

L'identité propre des buts et moyens non militaires de la politique de sécurité doit donc être affirmée. Ainsi en va-t-il de la composante extérieure de la politique suisse de sécurité, laquelle a connu ces dernières années une forte revalorisation, sans pour autant que la population indigène y ait été rendue suffisamment attentive, et qui devrait faire l'objet d'un effort d'information intérieure beaucoup plus intense que jusqu'ici.

Cela avant tout parce que l'initiative qui nous est proposée donne, avec son exigence d'une «politique globale de paix», la fausse impression que la Suisse, jusqu'ici, n'aurait pas, ou que trop peu, participé aux efforts internationaux visant à assurer la paix.

Il faut cependant le souligner: si important soit-il de mettre en évidence la composante étrangère de notre politique, la signification de l'armée comme instrument de maintien de la paix ne saurait être minimisée. La solution: l'un et l'autre.

Mission spécifique de l'armée

La légitimité de l'armée doit se limiter à sa mission spécifique dans le cadre de la politique de sécurité.

Notre armée de milice est un instrument de prévention de la guerre par sa préparation à celle-ci, et de légitime défense: rien de plus, mais rien de moins!

Il faut renoncer à l'idéalisation de fonctions annexes. Que l'armée soit

«école de la nation» et considérée comme symbole d'intégration, ce sera encore le cas à l'avenir. Cette symbolique ne saurait être imposée à d'autres générations, notamment aux plus jeunes. Elle ne suscite chez eux que des réflexes de défense. A cet égard, on ne peut donc qu'insister sur le fait que notre armée de milice, pour être forte, n'en est pas moins vulnérable aux attaques du monde politique.

Selon le chercheur pacifiste norvégien Johan Galtung, le passage d'armées permanentes à des armées de milice constituerait un pas important en direction d'un désarmement généralisé. A cet égard, la Suisse représente un modèle du genre.

Pas de «ou bien ou bien»

La lacune constatée dans le domaine de la crédibilité postule des efforts accrus dans la mise en évidence de nos possibilités et de nos chances. Il faut l'admettre, la tâche n'est pas aisée, car la notion de probabilité de certains événements est largement méconnue de la population. Il faut donc en tenir compte.

Il importe de s'opposer avec détermination aux faux antagonismes que l'on entend créer, par exemple entre sécurité face à l'extérieur et protection

de l'environnement. Ici encore, la solution ne peut être que: et l'un et l'autre!

5. Conclusion

Les institutions de notre démocratie directe et le lien étroit que représente notre système de milice impliquent une interpénétration entre notre politique de sécurité et de défense et l'évolution de notre société plus serrée qu'à l'étranger. L'ouverture des institutions et l'obligation que nous impose la démocratie de trouver un consensus offrent par ailleurs, ainsi que le montre notre histoire, l'assurance de l'aptitude à surmonter les crises et celle de la stabilité.

Cependant, notre chance ne réside pas dans une passivité attentiste, mais dans un débat politique ouvert qui puisse de façon crédible faire comprendre que les valeurs de notre société méritent d'être défendues. A cet égard, la discussion au sujet de l'initiative offre une chance réelle. *C'est pourquoi l'on recherche des femmes et des hommes engagés qui prennent sur eux cette tâche de façon active et offensive.*

K. W. H.

(Tiré de l'ASMZ. Adaptation française: RMS.)